

Conseil Municipal du Jeudi 03 avril 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/023

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Représentés : 3

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES (20h30), Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre-Alain HIRSCH procuration à Sylvie LAROCHE, Alexis LEON, François NICOLAS procuration à Laurent MARCHESI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gwenaël MAGNANT

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Après avoir entendu le rapport de Madame Sylvie LAROCHE, Maire et de Madame Claude HAMEL, 1^{ère} adjointe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que la Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Michel BOUTEILLER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Sylvie LAROCHE, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Michel BOUTEILLER pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable,

Le compte administratif 2024 s'établit ainsi :

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	3 521 044.99 €
Dépenses de fonctionnement	3 261 425.14 €
Excédent de fonctionnement	259 619.85 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002 BP 2024	517 923.75 €

RESULTAT A AFFECTER **777 543.60 €**

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	1 125 133.32 €
Dépenses d'investissement	328 610.36 €
Excédent d'investissement	796 522.96 €
Résultat d'investissement antérieur reporté 001 BP 2024	2 512.68 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE **799 035.64 €**

TOTAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT **1 576 579.24 €**

RESTES A REALISER

Restes à réaliser : recettes	0 €
Restes à réaliser : dépenses investissement	202 885.81 €
SOLDE	202 885.81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

Approuve le compte administratif 2024.

La secrétaire de séance,
Conseiller municipal,

Gwenaël MAGNANT

Transmis en Préfecture : 24 avril 2025
Affichage : 24 avril 2025



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

